

Rapport de l'accompagnement aux mesures barrières et sanitaires conformément au référentiel KU SUEK

Rédacteur(s)	HOMPERAT Lylia
Destinataire(s)	DG/DPQ/Hôtel de la Paix
Codification	RAP-ACONOQ-DPQ034-2020-V1.0

Version(s)	Nom du document	Date	Commentaire
V1.0	Rapport de l'accompagnement aux mesures barrières et sanitaires conformément au référentiel KU SUEK	16/11/2020	Document initial
V2.0			Version finale

Objectif	Accompagner les entreprises à la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires conformément au référentiel KU SUEK'		
Méthodologie	L'expert de l'ACONOQ, a procédé à la vérification de la mise œuvre des exigences du référentiel KU SUEK, sur la base d'un check List élaboré conformément audit référentiel.		
Périmètre d'activité	Hôtel de la Paix		
Date de la visite	Lundi 16 Novembre 2020		
Référentiels	KU SUEK'		
Réalisée par	HOMPERAT Lylia		Visa
Conclusion générale	<p>Dans la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires au sein des structures identifiées, trois phases d'accompagnement ont été planifié. La première phase d'accompagnement de l'Hôtel de la Paix a permis de mettre en exergue, l'applicabilité des exigences du référentiel KU SUEK' au sein de ladite structure.</p> <p>En somme, plusieurs exigences du présent référentiel sont mise en œuvre, néanmoins, quelques exigences demeurent encore non appliquées.</p>		
Recommandations	<p>Les recommandations suivantes ont été reformulées à l'hôtel de la Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les documents manquants (engagement de la direction, procédures de travail) pour la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires ; • Déterminer les indicateurs pour le suivi de la performance et de l'atteinte des objectifs fixés ; • Former les responsables identifiés à la réalisation et au pilotage d'un tableau de bord. Se rapprocher de la Direction de la promotion de la qualité pour plus d'informations. 		
Validé par	Jean Jacques NGOKO MOUYABI, Directeur Général		Visa
Date du rapport	<17/11/2020>	Rolande Ingrid Rachel FOUEMINA Directeur de la Promotion de la Qualité p.i	Signature

INTRODUCTION

Le programme de mise en œuvre obligatoire des mesures barrières et sanitaires dans les industries agroalimentaires et de l'HORECA, comportait trois phases notamment : évaluation-formation-accompagnement, l'agence a démarré le lundi 23 novembre 2020 la 3^{ème} phase dudit programme, par l'accompagnement de l'Hôtel de la Paix planifiée parmi les premières des six (06) entreprises de la 1^{ère} vague de ce programme.

Exigences	Constat	Observation	Responsable	Documents
4. Engagement de la direction	Pas élaboré.	Le projet d'élaboration de l'engagement de la Direction est en cours	Hôtel de la Paix	Référentiel KU SUEK'
5.1 Priorités de reprise et de continuité	Les activités jugées prioritaires ont été déterminées pour la reprise et la continuité	Certains agents sont en chômage technique	Hôtel de la Paix	Référentiel KU SUEK'
5.1 Objectifs	Pas fixés, indicateurs non déterminés	Déterminer les indicateurs en fonction de la capacité	Comité de risque sanitaires	Référentiel KU SUEK'
5.2 Plan de prévention sanitaire	Plan en cours de mise en œuvre	Identifier les risques et les insérer dans le plan de prévention sanitaire	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
5.3 Rôles et responsabilités	Comité de risque sanitaire mis en place, et les référents désignés	Note de service	Direction Hôtel de la Paix	Référentiel KU SUEK'
6. Formation, Sensibilisation et Communication	Les actions de communication, de sensibilisation et de formations ont été menées, mais pas reportées dans le plan de communication	Mettre à jour le plan de communication, et disposer des preuves de sensibilisation et de communication (ex : P.V ; fiche d'évaluation etc...)	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.2 Mesures d'ordre général	L'instruction pour la réception du courrier n'est pas formalisée ; pas de prise de température à l'entrée	Formaliser la procédure de réception des courriers, indiquer ; acheter le thermo flash	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.3 Mesures relatives à la sensibilisation et à la communication	Spot publicitaire passant en boucle à la télé, présence des affiches à plusieurs endroits	RAS	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'

7.4 Aménagement et organisation des espaces de travail	L'espace dédié à la réception n'est pas aménagé (pas de plexiglas), l'entrée de la matière et du personnel est séparée	Aménager l'espace dédié à la réception en mettant des plexiglas pour marquer une séparation entre le personnel à l'accueil et le client	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.5 Aménagement des horaires de travail	Les horaires sont adaptés en fonction du personnel disponible	R.A. S	Direction Hôtel de la Paix	Référentiel KU SUEK'
7.6 Règles d'accès au site	L'enregistrement des coordonnées des visiteurs	Mettre en place un document pour enregistrer les coordonnées des visiteurs	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.7 Processus de nettoyage et désinfection	Le plan de nettoyage et désinfection est en cours d'exploitation ; présence des gels hydroalcooliques pour la désinfection des mains	Finaliser la mise à jour du plan de nettoyage et désinfection	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.8 Restauration	Respect de la distanciation physique entre les tables	Voir Photos	Comité de risque sanitaire	Référentiel KU SUEK'
7.9 Transport du personnel	Présence des kits (gants et masques) dans le transport du personnel	Doter le chauffeur du thermo flash pour la prise de température	Direction Hôtel de la Paix	Référentiel KU SUEK'

Ci-dessous, le tableau de pondération et la courbe de l'évolution de la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires, au premier jour de l'accompagnement.

Echelle : * Note : 1 : 25% non réalisé 2 : 50% du travail réalisé 3 : 75% du travail réalisé 4 : 100% du travail réalisé

Tableau de pondération de la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires

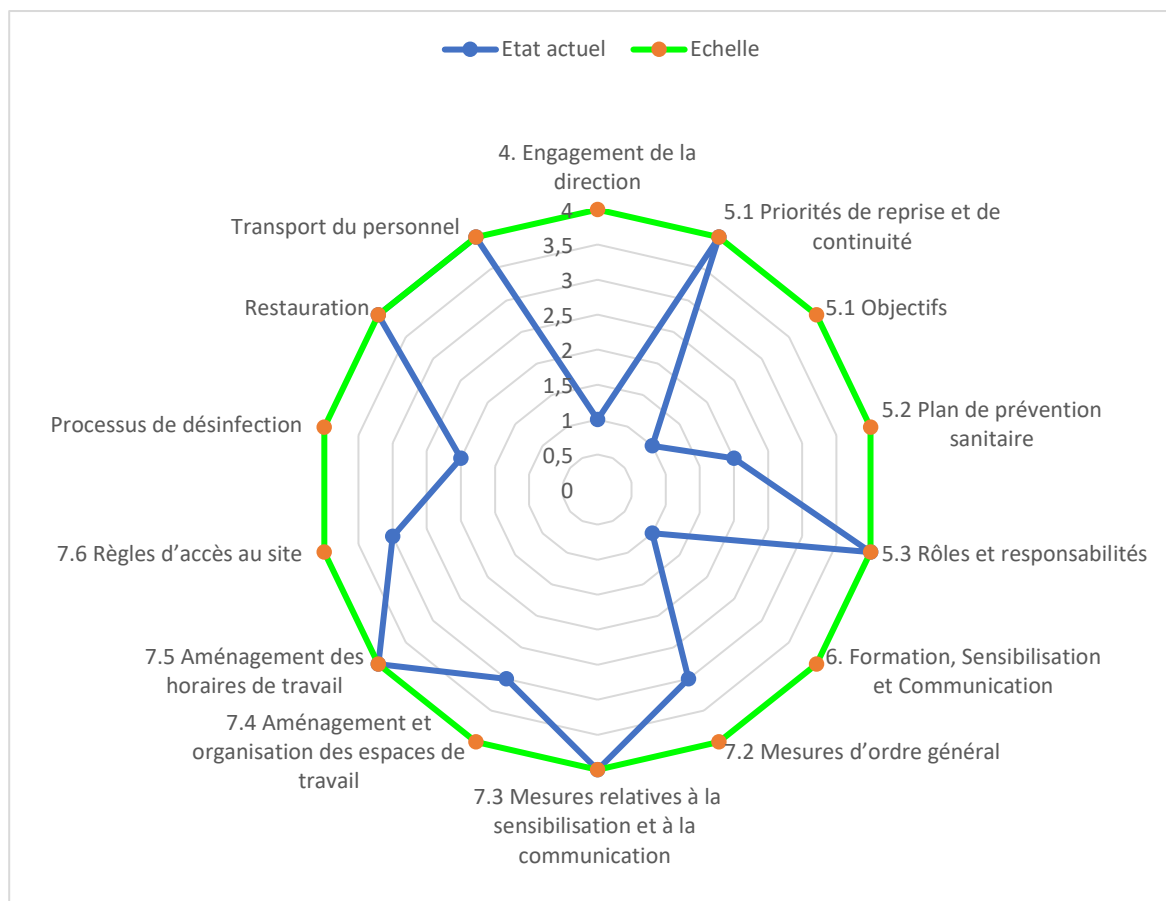
Exigences	Etat actuel	Echelle
4. Engagement de la direction	1	4
5.1 Priorités de reprise et de continuité	4	4
5.1 Objectifs	1	4
5.2 Plan de prévention sanitaire	2	4
5.3 Rôles et responsabilités	4	4
6. Formation, Sensibilisation et Communication	1	4
7.2 Mesures d'ordre général	3	4
7.3 Mesures relatives à la sensibilisation et à la communication	4	4
7.4 Aménagement et organisation des espaces de travail	3	4
7.5 Aménagement des horaires de travail	4	4
7.6 Règles d'accès au site	3	4
Processus de désinfection	2	4
Restauration	4	4
Transport du personnel	4	4

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE.

Immeuble 5 Février 1979, 6è étage Q067, Croisement avenue Amical Cabral et Albert Premier en face de l'Ambassade de la Russie.
Tel: (00242) 22 601 39 91 / 05 353 30 85 / 06 906 59 03

www.aconoq.cg | contact@aconoq.cg

Graphique de l'évolution de la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires au sein de l'Hôtel de la PAIX



ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE.

Immeuble 5 Février 1979, 6è étage Q067, Croisement avenue Amical Cabral et Albert Premier en face de l'Ambassade de la Russie.
Tel: (00242) 22 601 39 91 / 05 353 30 85 / 06 906 59 03

www.aconoq.cg | contact@aconoq.cg

En état actuel, la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires au sein de l'hôtel de la Paix, n'est pas encore effective. Mais on peut noter un progrès de la mise en œuvre des MBS, en comparaison à la visite d'évaluation. La courbe ci-dessus, nous montre le niveau de la mise en œuvre desdites mesures.



ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE.

Immeuble 5 Février 1979, 6è étage Q067, Croisement avenue Amical Cabral et Albert Premier en face de l'Ambassade de la Russie.
Tel: (00242) 22 601 39 91 / 05 353 30 85 / 06 906 59 03

www.aconoq.cg | contact@aconoq.cg

Conclusion :

Les mesures barrières et sanitaires au sein de l'hôtel de la Paix sont en train d'être déployées conformément au référentiel KU SUEK'. Cependant des efforts restent à fournir pour que le déploiement soit effectif.